Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20260210-D2026_03-DE

MAIRIE DE PLUMELIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

Délibération 2026_03

L'an deux mil vingt-six, le dix février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le cinq février, s'est réuni en session ordinaire à mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur Pierre GUEGAN, Maire .

Présents : Monsieur Pierre GUEGAN, Monsieur André BOURGES, Monsieur Roland LORIC, Madame Patricia CONAN, Monsieur Didier BERNARD, Madame Christelle LIDURIN, Monsieur Christian SIBERT, Monsieur Éric LORGEOUX(arrivé à 19h48) , Monsieur Jacques CORRE, Madame Isabelle BERNARD (arrivée à 19h55) , Monsieur Anthony BERNARD (arrivé à 20h09) , Madame Sabrina LE BOULER, Monsieur Nicolas LE BOULAIRE, , Madame Martine LE GAL, Monsieur Fréderic ROSELIER(arrivé à 19h15) , Madame Laurence MILLET, Madame Elodie LE HAZIF, Madame Murielle SANSON (arrivée à 19h48), Madame Vanessa PEDRONO (arrivée à 19h30) .
Excusés : Monsieur Louis LE BELLEGO, Madame Lucie ALLAIN, Madame Elodie LE GROS-DIBOUES, Madame Nathalie LE GALLIC
Secrétaire : Monsieur Nicolas LE BOULAIRE

20h00- Nombre de conseillers en exercice: 23
Nombre de conseillers présents : 18 / pouvoirs : 0 /Nombre de conseillers votants : 18

SUPPRESSION DU BORDEREAU VENTE DE CAVEAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le point figurant à l'ordre du jour de la convocation concernant le tarif de vente des caveaux du cimetière ne pourra pas être présenté en séance, entendu que les informations nécessaires à la fixation des tarifs n'ont pas été communiquées par le marbrier, du fait d'un retard dans l'établissement du devis et des travaux à venir.

Considérant que ce manque d'informations, empêche de fixer les tarifs qui doivent s'appliquer en stricte conformité avec le montant des travaux effectués, Monsieur le Maire propose de différer ce bordereau lors d'une prochaine séance.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité par 18 voix pour, approuve la suppression de ce bordereau, initialement prévu à l'ordre du jour de la séance de CM 20260212.

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN

